



SOLO Escalade recherche un.e moniteur.rice escalade 15h à 24h

Poste à pourvoir pour la rentrée de septembre 2025

Type d'emploi et durée : CDD SPORT septembre - juin ou CDI SPORT, temps partiel

Salaire : 871€ à 1 394€ brut par mois

Lieu du poste : en présentiel

Créée en 1996, SOLO Escalade est une salle d'escalade de bloc parmi les plus grandes de France. Dans ses espaces évolue un public familial et sportif dans une ambiance conviviale. L'école d'escalade accueille chaque semaine des centaines d'élèves dès 2 ans. Les espaces complémentaires de fitness, sauna et hammam renforcent les possibilités de confort offertes à notre clientèle. SOLO Escalade affirme ses valeurs d'éco-responsabilité en proposant de la restauration bio et/ou locale, ainsi qu'une électricité auto-produite.

Le.la candidat.e doit être titulaire d'une carte professionnelle, en sa qualité de moniteur.rice, ses attributions sont :

- Enseigner l'escalade pour tous les publics enfants partir de 2 ans, ados et adultes,
- Établir et mettre en œuvre un programme pédagogique dans le cadre de cours collectifs, de cours individuels et d'animation
- Accueillir et échanger avec les parents d'élèves, dans le respect, à l'écoute de leurs observations et de leurs attentes
- Effectuer la manutention, l'entretien du matériel et des équipements
- Possibilité d'être en poste d'accueil

Qualités requises :

- Autonomie, rigueur et enthousiasme
- Sens développé de la transmission et du partage
- Esprit d'équipe, bon relationnel et sociabilité
- Sensibilité à la satisfaction clientèle

Avantages :

- Tickets-restaurants
- Mutuelle
- Accès aux installations sportives pour le.la salarié.e et son/sa conjoint.e

CV et lettre de motivation à envoyer sur : contact-toulouse@soloescalade.fr